

TARIF DES ANNONCES

MESURE NONPAREILLE
Première insertion, par ligne, 15
Insertions subséquentes, tous les jours, 10

L'ÉVÉNEMENT
JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRERE, Propriétaires-Éditeurs, No. 30, rue la Fabrique, Haute-Ville

PRIX DE L'ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE (Post compris)
Pour six mois, \$2.50
Pour un an, \$4.50

AVIS

Nos abonnés sont priés de nous adresser leurs remises par mandat-poste (money order) tirés sur Québec, ou en billets de banque par lettres enregistrées.

CAFÉ LIQUIDE DE LYMAN



Pièces d'Arme, DELICIEUX, PUR et ÉCONOMIQUES. Boutelles de 1/2 et 1 litre. Demandez un échantillon gratis.

Encombrement

Vu l'encombrement causé par la réception d'un immense assortiment de Marchandises d'Autonne, nous sommes forcés de sacrifier à vil prix, toute la balance de nos marchandises de printemps et d'été.

L'énumération suivante peut vous en donner une idée

Balance des Tweeds de Printemps, REDUITS DE 25%

Bal. d'Étoffes à Robes de Printemps, REDUITS DE 25%

Balance de Chalis de Laine, REDUITS DE 25%

Bal. des Marchandises légères d'Été, REDUITS DE 25 à 30%

Remarquez bien que ces bons marchés ne vous sont offerts que par

Robitaille, Frère & Cie.

Ancien Poste du Syndicat de Québec.

GRAND AVANTAGE POUR LE PUBLIC

Magnifique Poste de Commerce A VENDRE

Avant décidé de vendre mon magasin de chaussures pour ne plus m'occuper que du commerce de gros, j'ai fait une réduction énorme sur tout mon stock qui est au complet afin de le liquider au plus tôt possible.

Je profite de cette occasion pour remercier mes clients de l'encouragement que j'ai reçu jusqu'à ce jour et les inviter de nouveau à venir profiter de ces avantages que je donne en ce moment, car mes prix sont les plus bas qu'il y a eu moyen de voir jusqu'à présent.

J'invite aussi les marchands de la campagne qui trouveront à mon magasin toute espèce de chaussures à des prix et conditions défiant toute compétition.

Pour un acheteur qui voudra acheter mon magasin tout d'un bloc, je lui donnerai des conditions spéciales.

Une visite est sollicitée.

Ant. Dassylva

MARCHAND ET MANUFACTURIER DE CHAUSSURES.

189, rue St-Joseph, St-Roch

7 août-14.

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT

95

LE DRAME DE BICETRE

TROISIÈME PARTIE

Le dévouement de Cécile

— Eh bien ! alors, mettez M. Duclou en liberté.

— Cela c'est impossible.

— C'est que je n'ai pas fait encore la conviction dans votre esprit. Quelle autre preuve, mon Dieu ! vous donner ? Tenez, monsieur le juge, si vous êtes insensible à ma démarche, si vous n'ajoutez pas foi aux déclarations si pénelles de la jeune fille, vous croirez peut-être l'attestation de son père. M. Hautclair sait tout. Je lui ai fait ce matin ma confession entière, la mort dans l'âme. Il m'a maudite, puis il m'a pardonné. C'est avec son assentiment que je me suis rendue auprès de vous, c'est même, en sa compagnie. Il est dans la salle d'attente, sachant ce que je fais ici, comptant sur le succès de ma démarche, désespéré du scandale qui va ternir son nom si respecté jusqu'à présent, mais acceptant l'injure pour lui si contribue à sauver un innocent.

M. Noblecourt contemplant cette jeune fille au corps si frêle, délicat, au cœur si énergique.

UN DRAME ÉPOUVANTABLE

Un homme essaie de tuer sa femme et ses enfants dans un accès de délire

Une lutte effroyable

Newark, N. J., 21.—Un drame épouvantable s'est déroulé vers deux heures et demie du matin, à Kearney, un des faubourgs de cette ville, au deuxième étage d'une petite maison habitée par un nommé Thomas Hewitt, atteint de la fièvre typhoïde, sa femme, ses quatre enfants, âgés de deux à sept ans, et son beau-frère, Fred Purcell, âgé de vingt-deux ans.

Tandis que Purcell et les enfants dormaient, et que la femme de Hewitt qui le veillait s'était assoupie, le malade, pris d'un accès de délire, et s'emparant d'un grand couteau, il a essayé d'égorger toute sa famille.

Il s'en est suivi une lutte effroyable. Hewitt a d'abord porté plusieurs coups de couteau à sa femme, et celle-ci, ayant voulu le lui arracher, a eu une main pressée au cou, et Purcell, s'étant précipité au secours de sa sœur, a eu le même sort qu'elle. Tout cela n'avait duré qu'un instant, et Hewitt, croyant avoir tué sa femme et son beau-frère, s'est dirigé dans la chambre dans laquelle dormaient ses enfants dans le but de les tuer aussi. Il a d'abord frappé au cou sa fille aînée, âgée de sept ans; mais la pauvre enfant, réveillée en sursaut, a poussé un cri perçant, et s'est précipité par la fenêtre, se fracturant le crâne dans sa chute.

Hewitt est mort au bout de quelques heures en dépit de tous les soins qui ont pu lui être prodigués, et sa femme et son beau-frère sont dans un état très critique. Quant à la blessure de la petite fille, elle est considérée comme plus douloureuse que grave.

Quatre ans de pénitencier

Sorel, P. Q., 21.—Eug. Siméon, de Pierreville, a été trouvé coupable d'un vol de \$216 de M. Boivin, de Pierreville, et a été condamné à quatre ans de pénitencier.

Un homme tué

Par une explosion de dynamite

Brookville, Ont., 21.—Un Italien travaillant hier matin, dans un égout, à une profondeur de dix pieds, quand une forte explosion de dynamite se fit entendre. Le malheureux, qui se trouvait près de là, a reçu la plus grande partie de la décharge à la tête. L'Italien a eu la tête fendue en deux, à tel point qu'on eût dit que c'était là l'œuvre d'une hache.

Le nouveau steamer du gouvernement fédéral

Ottawa, 21.—Le ministère de la marine et des pêcheries a été informé par un télégramme du capitaine McEllhinney que le nouveau steamer du gouvernement, l'Albatros, construit à Paisley, a fait avec succès son voyage d'expérience. Il partira mercredi pour Halifax.

Incendie desastueux

Le feu et l'eau causent des dommages considérables

Montréal, 21.—Trois alarmes consécutives ont appelé, lundi soir, toute la brigade des pompiers à l'édifice portant le numéro 604 rue Craig, occupé par l'atelier de plombage de M. John Date, la "Key Indemnity Company", la "St. Lawrence Press Works and Sanitary Ware Co." et le feu a complètement détruit les deux étages supérieurs, tandis que l'eau, lancée en abondance, a causé beaucoup de dommages dans les étages inférieurs.

Une foule considérable encombrait les rues Craig, Saint-Jacques et Fortification. Les marins des frégates, actuellement dans le port, étaient en bon nombre, et ont suivi avec beaucoup d'intérêt la manœuvre de nos pompiers.

Les pertes ne dépasseront pas \$20,000. La propriété de M. Date est celle qui a le plus souffert, cependant les assurances couvrent amplement les dommages.

CATASTROPHE MARITIME

Noyade de quatre marins

St-Jean, N. B., 21.—Le remorqueur Maggie M. de cette ville, vient de sombrer et quatre sur huit marins de l'équipage se sont noyés. Le remorqueur était en route pour Alma, lorsque durant la brume, il s'est échoué sur les rochers à Martin's Head, et a immédiatement sombré. Tout le monde de l'équipage est embarqué dans la chaloupe, afin de gagner terre. La force du vent fit chavirer leur embarcation et tous les huit, furent précipités à l'eau. Quatre seulement réussirent à nager jusqu'au remorqueur qui asséscha à marée basse et permit aux naufragés de se rendre à terre à pied sec. Les quatre noyés sont : John, Justus et Herbert Mowry et le capitaine Pittman. Chacun d'eux laisse une veuve et plusieurs enfants.

A Terre neuve

M. Whiteway se retire de la politique

Le parti libéral déconcerté

St-Jean Terre neuve, 21.—La première des quinze élections partielles pour remplacer dans la Législature, les quinze partisans de M. Whiteway qui viennent d'être déqualifiés, aura lieu dans le district de St-Jean, le 11 septembre prochain. L'annonce de cette défection à une date si prochaine, a déconcerté les adversaires du gouvernement, et il est très probable qu'il n'y aura pas de candidat whitewayiste.

Il est rumored que M. William Whiteway va se retirer de la politique. Dans ce cas, M. Bond, ancien secrétaire colonial va lui succéder, comme chef du parti libéral.

Encore un crime

Un enfant jeté à la voirie

Montréal, 21.—Le corps d'un enfant nouveau-né a été trouvé à Saint-Martin, comté de Laval. Et d'après toutes les apparences l'enfant était mort quand il a été jeté à la voirie.

Une enquête sera tenue à ce sujet et les coupables seront, sans doute, trouvés, car dans une campagne les recherches sont plus faciles.

Aux Sources St-Léon

Derniers arrivages à l'Hôtel St-Léon :

Mlle Georgette Roy, H. C. Lefebvre, Mme Armand Landry, Mlle Martin, D. Shallow, Geo. Smith, Mlle Villeneuve, Geo. O. Bourgeois A. Prevost, Charles Rodier, Montréal ; Mlle Antoinette Frigon, Trois-Rivières ; B. Lavallée, N. D. de Grâce ; J. H. Dupont, Sherbrooke ; R. J. Cook, John Snowden et enfant, Montréal ; Mlle G. Baker, Belleville, Ont. ; E. Mahon, Winnipeg ; W. H. Dakin, New-York ; J. H. Moore, J. Thompson, Lisbone, N. H. ; M. et Mme David Cousin, Louisiane ; Mlle G. Clark, Ont. ; E. M. Tassé et femme, mademoiselle Tassé, Tassé, Ottawa ; L. O. Villeneuve, neuve, Marie, Alexandre Mallette, Mad. B. Lefebvre, J. Herd et épouse, C. B. Lanctôt, M. A. C. McLaurin, E. A. Mathieu, D. Rodolphe Boulet, G. A. Monette, Thom. Coestine, Montréal ; L. A. Blanchard, Williamstown, V. T. ; Geo. Elliott, Savannah, Ga. ; Walter Harper, New-Orléans ; J. Shittick, New-York ; J. R. Martiner, Grand Coteau, La. ; Union Musicale, St-Léon.

WALTER BAKER & CO.

La plus grande Manufacture de CHOCOLATS PURS et de première qualité sur ce continent à Paris

Les plus grandes Récompenses spéciales

Pour toutes leurs Marchandises A L'EXPOSITION de la CALIFORNIE.

Leur Chocolat Cocoa qui diffère de tout autre allemand est fait sans ingrédients chimiques ou sucrés ; il est absolument pur et sain.

En vente chez tous les Epiciers

WALTER BAKER & CO., Dorchester, Mass. 3 août.

MALADIES D'ESTOMAC

à Vin Chassaigne

Où il y a tant de Fumée

Il doit y avoir du feu. Ainsi, puisque la PEARLINE a un succès si merveilleux, il doit y avoir des raisons pour cela. Il n'est pas nécessaire de vous dire ce qu'ils sont si vous connaissez les mélanges pour lavages. Des millions de femmes ont fait usage de centaines de millions de paquets de PEARLINE, et c'est la raison pour laquelle elles en demandent encore : Pour faire un lavage facile et en même temps certain, rien n'a pu être trouvé pour égaler la PEARLINE. Les qualités font le succès de la PEARLINE. Et ces succès font qu'elle est inimitée. Il n'y a que les meilleures marchandises qui ne sont pas imitées.

Refusez toujours les imitations. 371 JAMES PYLES, New-York.

ANNONCE DE BRUNET, LAURENT & CIE

Feu! Feu!

Notre Fonds de Commerce ayant été partiellement endommagé par l'eau et la fumée,

NOUS COMMENCERONS LA VENTE DE CES MARCHANDISES Jeudi, 23 Août.

Pour au-delà de \$40,000 seront vendues SANS RESERVE

La vente commencera à 8 heures tous les jours. Venez à bonne heure afin d'éviter la foule

BRUNET, LAURENT & CIE

21 août.—3m. Téléphone No 978.

L. B. GERVAIS, GÉRANT. V. E. P. HUDON, GÉRANT. C. E. PARADIS, CADETES.

GERVAIS, HUDON & CIE

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

De France, d'Allemagne, des Etats-Unis et de fabrique Canadienne.

PIANOS : Heintzman & Cie, Decher Bros, N.-Y., Wm. Bell & Cie, Dornstetter & Cie, Mason & Risch.

HARMONIUMS : Wm. Bell & Cie, Dornstetter & Cie.

ORGUES : Vocations pour Église.

MACHINES À COUDRE

New Williams, Le Davis (à entraînement vertical)

Coffres de sûreté.—Safes, Vitrines pour comptoir.

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS MUSICALES REÇUES CHAQUE SEMAINE.

177, rue St-Joseph, St-Roch

QUÉBEC

Téléphone 278. 1er Juin 1894.

INVITATION !

Nous invitons ceux qui ont quelques achats à faire de se rendre chez VILLENEUVE & FRERE, St-Sauveur, où ils seront certains de trouver tout ce qu'ils auront besoin en fait de Tweeds, Serges, Étoffes à Robes, Cottonnades de toutes sortes, à des prix sans précédents. Attendez qu'ils ont tout transporté ce qu'il y avait de marchandises au magasin de St-Roch à celui de la rue St-Valier et qu'il leur ont fait subir une RÉDUCTION EXTRAORDINAIRE.

Une visite sera suffisante pour vous convaincre. Nous invitons les Marchands qui auraient besoin d'ameublement de magasin, de correspondre par téléphone ou par lettre. Le tout est à sacrifier.

VILLENEUVE & FRERE, 768, rue St-Valier, St-Sauveur

Telephone 726. B. Poste 14.

Cadeaux

ACHÉTEURS

Du SYNDICAT DE QUÉBEC

Venez nous voir

Le PORTRAIT DE NOTRE CLIENT, FAIT AU CRAYON, grandeur naturelle, donné GRATUITS à tout acheteur au montant de \$10.00.

NOUS avons décidé de donner à nos clients de l'un et de l'autre sexe, jeunes ou vieux, qui achèteront pour \$10.00, argent comptant, soit tout à la fois, ou par différents montants, achetés en temps différents, pourvu que la somme de \$10.00 ait été achetée. Une carte sur laquelle sera enregistrée chaque vente, sera fournie à chaque acheteur.

Un seul Prix. Marchandises à Bon Marché STOCK COMPLET.

Venez choisir le cadre de votre Portrait.

SYNDICAT DE QUÉBEC

BEHAN BROS

Vente de Bon Marché DU MOIS D'AOUT

1870 pièces de Flanelle grise à 13c, valant 22c.

275 pièces d'Étoffes à Robes double largeur, 13c, valant 30c.

350 pièces de Tulle, double largeur, 33c valant 60c.

485 pièces de Drap zéphyr français, double largeur, 40c valant 90c.

Nous offrons à moitié prix, la balance de nos Imperforables.

VENDRE à chaque semaine, jours de réduction.

Pour Argent Comptant

En voila un bon

Québec, 14 Juillet 1894.

JE SOUS-SIGNE, certifie que le me suis rendu chez J. E. P. Racicot, No 25, rue St-Joseph, et me suis procuré là, son spécifique contre le ver solitaire, pour ma petite fille âgée de douze ans. Cette enfant avait déjà pris deux autres remèdes pour le ver solitaire, mais n'avait jamais obtenu la satisfaction de passer la tête de ce monstre.

Il n'y a pas ainsi du spécifique de J. E. P. Racicot, car une heure à peine après l'avoir pris, elle eut le monstre dans le téte tout ce qu'il pouvait avoir de nuisible. Je la conserve précieusement chez moi, je me ferai un plaisir de la faire voir à ceux qui pourraient avoir quelques doutes à ce sujet.

LÉON LESSARD, No 136, rue du Roi, Québec, Québec.

Nous invitons ceux qui ont le malheur d'être atteints de ce monstre, de se rendre chez M. Lessard, et ils verront que ce qui est dit de son spécifique est la vérité. Que les malades n'oublient pas non plus qu'ils peuvent se procurer ce remède en allant chez

J. E. P. RACICOT

No 25, rue St-Joseph, Québec

A VENDRE OU A LOUER

À LOUER : Logements à louer, No 9, rue Hamel Ramparts.

S'adresser à L. P. SIBOIS, s.p., rue Couillard, No 10-11-12.

Maison à vendre à Charlesbourg

Une maison en parfait ordre, avec jardin contenant des arbres fruitiers, située à quatre cents pas de la gare, grandeur de la maison, 24 pieds x 30, tout en briques, avec cuisine, salle à manger et drainage. Le tout en parfait ordre. Possession immédiate. Conditions faciles. Pas de rentes à payer.

S'adresser sur les lieux à Mme Veuve JEAN NADON, ou à M. NADON, 119, rue St-Jacques, St-Sauveur.

À vendre à grand sacrifice

UN MOULIN à farine, cinq paires de moulins, situés au coin sud-est des rues de la Reine et du Pont, contenant deux beaux logements, magasin, avec cour et jardin. Ce moulin appartient à M. L. E. GUAY, horticulteur. Conditions faciles. S'adresser à

LABREQUE & BÉLANGER, Notaires.

31 mars-10

A vendre ou à louer à Ste-Foye

TERRE AYANT APPARTENU à M. LÉONARD LARUE, contenant plus de cinq acres, situés au coin sud-est des rues de la Reine et du Pont, contenant deux beaux logements, magasin, avec cour et jardin. Ce moulin appartient à M. L. E. GUAY, horticulteur. Conditions faciles. S'adresser à

LABREQUE & BÉLANGER, Notaires.

31 mars-10

LOGEMENT A LOUER

No 90, rue St-Olivier. Magnifique logement de trois pièces.

T. M. W. PAMPALON, Notaire.

5 avril-10

A VENDRE OU A LOUER

Cette jolie maison en pierre de taille, située au coin sud-est des rues de la Reine et du Pont, contenant deux beaux logements, magasin, avec cour et jardin. Ce moulin appartient à M. L. E. GUAY, horticulteur. Conditions faciles. S'adresser à

LABREQUE & BÉLANGER, Notaires.

31 mars-10

Logements à louer

No 205, rue Fleury, 3ième étage.

S'adresser au BUREAU DE POSTE, No 288, rue St-Jean, ou à L'Événement, à M. DEMERS.

PILULES VIOLETTES HUMPHREY

Tonique pour le Sang et les Nerfs, Guérison radicale et infaillible des Maladies de la Peau.

Elles rétablissent la Santé, chassent la Douleur et prolongent la Vie.

Elles rendent aux jeunes et aux vieux leur teinte rose naturelle.

La renommée universelle des PILULES VIOLETTES HUMPHREY est basée sur leurs merveilleuses propriétés curatives, comme fortifiant du sang, tonique des nerfs et remède pour les maladies de la peau.

Guérison prompte et certaine de toutes les maladies du Sang, de la Peau, du Cerveau et du Système nerveux.

On peut se procurer

Les Pilules Violettes de Humphrey

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

OU CHEZ

JNO. I. LAROCHE

723, RUE ST-VALIER, QUÉBEC

On peut en avoir sur commande par Téléphone No 127. Livraison immédiate.

23 avril.

QUEBEC

MERCREDI 22 AOÛT 1894

TEMPERATURE

Probabilités pour les prochaines 24 heures.

Saint-Laurent.—Tempérais et froid. Gèle.—Vents frais de l'ouest au nord; temps beau et frais.

UNE NUISANCE

L'électricité est absolument fin de notre siècle. On l'applique à tout, et lorsque la question d'économie aura été résolue, elle remplacera la vapeur, même pour faire mouvoir les immenses bateaux qui actuellement sillonnent le Pacifique et l'Atlantique.

Ses progrès, pendant les 20 dernières années, étonnent même les plus optimistes. Cependant, quoique nous soyons admirateur sincère de toutes les inventions électriques, nous nous demandons à quel point n'est pas bientôt temps de nous arrêter dans la voie où elles nous poussent, ou plutôt de prendre les moyens de protéger la vie et la propriété des citoyens dans les villes, contre les compagnies qui les utilisent.

La télégraphie, le téléphone, la lumière électrique sont de belles et bonnes choses, mais les fils chargés de transmettre le fluide et les poteaux qui les supportent sont devenus non seulement une nuisance publique mais une source de graves dangers.

À Montréal, dernièrement, en essayant de se rendre maîtres d'un incendie qui a rédié en cendres une grande buanderie, les pompiers non seulement ont été arrêtés par les nombreux fils électriques qui gênent leur travail et leurs efforts mais ces fils étaient une menace et un danger constant pour la vie de ces hommes énergiques et dévoués.

Ce qui est surprenant, c'est qu'il n'y ait pas d'accidents plus nombreux causés par la présence des poteaux et des fils dont ils sont surchargés dans toutes les parties d'une ville un peu importante. Dans plusieurs grandes villes américaines on a réalisé ce danger et les compagnies de téléphone, et autres du même genre, sont forcées de mettre sous terre les fils électriques.

À Canada, on admet bien la nécessité d'adopter la même ligne de conduite, mais jusqu'à présent les compagnies ont réussi à imposer leurs volontés. Plusieurs journaux importants en présence de faits journaliers, de nature à inspirer des craintes sérieuses, jettent cependant un cri d'alarme et demandent que l'on prenne les mesures nécessaires pour faire disparaître tout danger.

Nos confrères ont parfaitement raison et nous demandons énergiquement aux élus à ceux qui sont chargés de la direction de nos affaires municipales de donner à cette question toute la considération qu'elle mérite.

Il ne faut pas attendre l'occasion d'un grave accident pour agir, mais dès maintenant on devrait mettre sérieusement cette question à l'étude et prendre les moyens les plus propres à remédier au mal existant à certains endroits; à Québec aussi bien que dans d'autres villes du Dominion, il serait impossible aux hommes de la brigade du feu, tout habiles et courageux qu'ils puissent être, de se rendre maîtres d'un incendie, grâce aux nombreux fils électriques qui gênent leurs mouvements et qui sont un obstacle à leur travail.

Et il sera un peu tard pour agir lorsque trois ou quatre de nos pompiers auront été foudroyés par la chute de quelques-uns de ces fils toujours chargés d'électricité.

Le coût d'un changement radical dans le système actuel ne doit pas nous arrêter, car conserver la vie et la propriété des citoyens est une considération qui doit primer toutes les autres.

D'ailleurs les puissantes compagnies qui monopolisent l'électricité font d'assez jolis bénéfices et elles peuvent bien dépenser quelques milliers de piastres pour protéger la vie et la propriété des citoyens qui contribuent à les enrichir.

La Presse dit que M. Mercier était encore un peu mieux hier. Il a passé une excellente nuit. Il a fort bien dormi.

LEON XIII

Il est pris d'une syncope Rome, 22.—Le pape a été pris d'une syncope, samedi dernier, et il est resté pendant un certain temps dans un état de prostration qui a beaucoup alarmé son entourage. Il s'est cependant rétabli peu à peu, et on rapporte aujourd'hui qu'il est en bonne santé.

Incendie à Pierreville Un moulin et diverses résidences ont été détruits hier à Pierreville. Les pertes s'élevaient à environ \$35,000, avec \$4,000 d'assurances seulement.

Protection provinciale Le lieutenant-gouverneur en conseil a passé, le 17 août, l'ordre suivant: Attendu que le présent état des droits imposés sur les billets d'épave pour la pulpe à papier, est de vingt-cinq centimes (25c) par corde de 128 pieds cubes, et attendu qu'il est à propos de l'augmenter, on allouant une réduction lorsque la pulpe est manufacturée dans cette province.

Il est ordonné que le taux des droits sur les billets d'épave pour la pulpe à papier soit fixé à quarante centimes (40c) par corde de 128 pieds cubes, mais qu'une réduction de quinze centimes (15c) par corde soit allouée lorsque la pulpe est manufacturée dans cette province.

AFFAIRE MONTAGNON

DERNIÈRES NOUVELLES

Contestation de l'élection du Dr Fiset

Texte du jugement du juge Andrews

Raisons du renvoi de l'action

Montagnon n'était pas sujet britannique

La mort de Jules Montagnon, le contre-maître de la Corporation qui a acquis en ces derniers temps une véritable célébrité à Québec, a été une grande sensation dans notre ville. Grâce à sa grande circulation, bien qu'il fut seul à annoncer la nouvelle, l'Événement l'a fait connaître dans tous les quartiers de la ville. Partout on en a parlé avec force commentaires; mais c'est surtout à St-Sauveur que les commentaires ont été les plus nombreux et les plus intéressants. L'annonce de la mort de Montagnon a été le plus grand nombre de communications. L'annonce de la mort de Montagnon avec celle du jugement porté contre lui par le juge Andrews, dans l'affaire de la contestation de l'élection du Dr Fiset, a doublé l'intérêt intrinsèque de la nouvelle.

Cette contestation a offert assez d'intérêt et le jugement est assez important pour que nous croyions devoir en donner le texte même à nos lecteurs. Le juge a décidé que pour pouvoir prendre un bref de Quo warranto dans le genre de celui-ci, il faut être sujet britannique, ce que Montagnon n'était pas, par conséquent, il n'avait pas le droit de le prendre.

Voici le jugement: Jules Montagnon, Demandeur. Michel Fiset, Défendeur.

Il s'agit d'une poursuite en vertu de l'Article 1016 et suivants de la Procédure civile, dans laquelle on demande qu'il soit déclaré que le défendeur n'est pas en possession de la qualification nécessaire pour lui permettre de siéger comme échevin du quartier St-Valier de cette ville et que, en conséquence, jugement soit rendu pour le priver de son siège.

Le défendeur tout en affirmant son droit de conserver son siège refuse de demander le droit de le mettre en cause, en prétextant qu'il n'est pas sujet britannique.

Une défense en droit produite sur ce point a été déclinée par le juge sir L. N. Cadzow. Il est donc resté de record comme celui qui a demandé n'était pas sujet britannique quand il a institué ces procédures et qu'il n'a été naturalisé que depuis ce temps-là, il ne reste donc plus à décider directement que la question de savoir si une personne a le droit d'être sujet britannique, peut demander un jugement de ce genre contre un membre du conseil de ville.

Personne ne nie, je crois, que d'une manière générale, le secours de nos lois est à la disposition des étrangers (aliens). L'article 28 de notre code civil déclare que "Toute personne habitant au Bas-Canada peut être poursuivie devant nos cours et on peut demander jugement au sujet d'obligations qu'il aurait contractées à l'étranger même en faveur d'un étranger."

Ce qui est contesté par le défendeur, si je comprends bien, c'est le droit légal d'un étranger habitant au Bas-Canada d'intervenir dans la composition de notre conseil de ville.

À cela, le demandeur répond que ce droit lui est accordé en termes exprès dans la Procédure Civile, 1016, qui dit ainsi: "Toute personne intéressée peut porter plainte devant nos cours et on peut demander jugement au sujet d'obligations qu'il aurait contractées à l'étranger même en faveur d'un étranger."

Je comprends bien, c'est le droit légal d'un étranger habitant au Bas-Canada d'intervenir dans la composition de notre conseil de ville.

À cela, le demandeur répond que ce droit lui est accordé en termes exprès dans la Procédure Civile, 1016, qui dit ainsi: "Toute personne intéressée peut porter plainte devant nos cours et on peut demander jugement au sujet d'obligations qu'il aurait contractées à l'étranger même en faveur d'un étranger."

Je comprends bien, c'est le droit légal d'un étranger habitant au Bas-Canada d'intervenir dans la composition de notre conseil de ville.

À cela, le demandeur répond que ce droit lui est accordé en termes exprès dans la Procédure Civile, 1016, qui dit ainsi: "Toute personne intéressée peut porter plainte devant nos cours et on peut demander jugement au sujet d'obligations qu'il aurait contractées à l'étranger même en faveur d'un étranger."

Je comprends bien, c'est le droit légal d'un étranger habitant au Bas-Canada d'intervenir dans la composition de notre conseil de ville.

un sujet britannique; mais rien dans cette section ne peut qualifier un étranger à remplir aucune charge, lui accorder le droit de voter municipal ou parlementaire; de plus rien ici n'accorde à un étranger un droit ou privilège des sujets anglais, excepté les droits et privilèges en ce qui regarde la propriété tels que conférés plus haut." Cela ne prive pas un étranger des droits qu'il peut avoir indépendamment de ce statut et ne fait pas sa position pire que si le statut n'avait pas été passé. Cependant le législateur a reconnu que, dans les matières auxquelles il est fait allusion, les étrangers ne possèdent pas tous les droits des sujets britanniques. Cela est manifeste par les autres dispositions de ce statut, articles 18 et suivants; l'article 26 déclare expressément "qu'un étranger ne peut servir comme juré." Il n'y a pas de doute qu'une des raisons de cela est qu'un juré participe dans le contrôle du gouvernement de l'état. C'est une charge de confiance et de confiance publique.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un juge d'instruction, le chef de la sûreté, le commissaire de police du quartier, ainsi qu'un médecin légiste s'étaient rendus en toute hâte sur les lieux pour procéder aux constatations légales.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Contes et Nouvelles

LE LORGNON

Vers six heures du soir, un rassemblement s'était formé devant une maison de la rue B... À deux étages, on venait de trouver une femme assassinée avec des raffinements inouïs de cruauté. Cet étage était occupé par un ménage d'ouvriers; c'est pendant l'absence du mari, que l'assassin, probablement un cambrioleur, avait perpétré son crime.

Un juge d'instruction, le chef de la sûreté, le commissaire de police du quartier, ainsi qu'un médecin légiste s'étaient rendus en toute hâte sur les lieux pour procéder aux constatations légales.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

Un grand désir régnait dans l'appartement, tout indiquant que la victime avait dû soutenir une lutte désespérée. Les meubles étaient renversés, les tapis froissés et roulés, les rideaux déchirés; des taches de sang étaient répandues sur le carrelage de la fenêtre, sur le parquet, sur les chaises; on trouvait un peu partout des cheveux longs, bruns, qui paraissent appartenir à la victime, Mme Bernard, une jeune femme de vingt-trois ans.

vous avez pris ce qui se trouvait sous votre main, un candelabre, et vous avez frappé.

—Ah! mon Dieu! —C'est bien cela, n'est-ce pas? —Le comptable continue à protester de son innocence.

—Très bien, dit le secrétaire impatient; vous portez l'orgnon habituellement? —Oui, monsieur; je suis presbyte.

—Je ne vous le fais pas dire! Le secrétaire se dit que le moment était venu de frapper un grand coup.

—On ne pense pas à tout, dit-il en fixant le prévenu; vous avez oublié votre lorgnon sur le lit de la victime.

—Reconnaissez-vous ceci? Il montre la pièce à conviction.

—Monsieur, je vous assure que ce lorgnon ne m'appartient pas.

—À qui voulez-vous qu'il appartienne? —Le juge jure qu'il n'est pas à moi.

—C'est ce que l'inspection éclaira. Demain, on vous conduira à la Morgue et on vous confrontera avec le cadavre de la victime.

—Oh! vous ne ferez pas cela! s'écria le comptable effrayé, j'ai peur des morts!

—Conduisez le prévenu au bureau du service anthropométrique, section des recherches, dit le secrétaire aux deux agents.

M. Tricoirent fut emmené dans une immense salle froide où il dut se déshabiller complètement; on lui fit étendre les bras en croix et, dans cette position, il fut mesuré sous toutes ses faces; ensuite, un photographe reproduisit ses traits; après quoi, le fut mis en cellule.

L'infortuné comptable s'affaissa sur le couette, tant d'émotions en si peu de temps l'avaient brisé. Il tomba dans une grande prostration. Il se croyait le jouet d'un rêve; il était victime d'un erreur judiciaire, et, si possible, était accusé d'avoir assassiné une femme pour la voler!

—Mais... c'est le mien! s'écria le comptable, je suis innocent. Quand le jour vint, il se rappela Lesurques, de tragique mémoire. Qu'allait penser de lui ses amis, son patron? Qu'allait devenir sa femme et ses filles? Il passa une nuit atroce; dans un lugubre cahembar; il entrevit la guillotine. Quand le jour vint, il se rappela Lesurques, de tragique mémoire.

—Voici le lorgnon trouvé dans l'appartement de la victime, dit le secrétaire.

—Mais... c'est le mien! s'écria le comptable, je suis innocent. Quand le jour vint, il se rappela Lesurques, de tragique mémoire.

—A ce moment, un agent entra.

—On tient l'assassin, dit-il, c'est le mari, il a fait les aveux les plus complets.

—Alors, qu'est-ce que vous faites ici? demanda le commissaire au comptable.

ANNONCE F. SIMARD Nous venons de recevoir une caisse de Chemises DE COULEUR POUR DAMES dans les dernières patrons de la saison. BLOUSES à Grande Réduction AUSSI la balance de nos MATINEES au solo que nous vendrons au bas du prix coûtant. F. SIMARD, 187 RUE ST-JOSEPH

Costumes de Femmes Aux femmes qui ont beaucoup de difficulté à faire le choix d'étoffes à robes. La variété est très grande. La qualité est des plus variées. Et le mérite réclame est quelque chose de plus que la possession. Quand les femmes désirent obtenir les plus belles étoffes à robes elles doivent demander à voir les étoffes de la fabrique Priestley. Ces étoffes sont bien connues pour leur durée et la durabilité. FORTIFIEZ la beauté et la délicatesse de la figure. Et en sont d'ÉTOFFES anglaises les mieux posées. Les américaines les préfèrent aux étoffes françaises. Les femmes canadiennes ne s'en vont en avoir chez nos marchands. Les femmes doivent toujours commander les Étoffes à Robes de Priestley.

Grande Ouverture SAMEDI, LE 21 JUILLET Fonds de Banqueroute ACHETE A 50 p. c. Compromis des grands JOBS de Tweeds, d'Indiennes, Flanellettes, Cotonnades, etc. Aussi, un assortiment complet de Hardes Faites, Etoffes à Robes et Costumes, Dentelles, Garnitures, Gants, Menottes, Bas, etc. TOUT A MOITIE PRIX Four être vendus d'ici à TROIS SEMAINES vu l'obligation de démanteler. Une visite est sollicitée.

ROYER & LACHANCE 21, rue Notre-Dame, Basse-Ville 19 juillet.—n.o. Johannis.

Chaussures! Notre assortiment est immense dans les chaussures ci-dessous et juges des prix: Souliers pour Hommes depuis 50c à \$3.00. Souliers pour Dames depuis 50c à \$3.00. Bottines pour Dames et Messieurs de 75c à \$6. Variété considérable dans les Chaussures de Premiers Communions. Grand choix de Chaussures de couleur dans toutes les lignes. J.H. Begin 121, RUE ST-JOSEPH 10 mai.—3m.

Avez-vous Besoin EXPOSITION PROVINCIALE QUEBEC SEPTEMBRE 10 AU 15 1894

MAISON MARTINEAU ENSEIGNE DE LA BOULLOIRE Rue St-Joseph

Canal Lachine DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sous-secrétaire et marquées à l'endroit "Sousmissions pour le creusage du canal Priam" seront reçues au bureau jusqu'à mardi matin, le 10 jour de septembre 1894, pour le creusage du canal Priam, entre l'Écluse No 3 et l'Écluse No 5. Les plans et les spécifications du travail à être exécuté, peuvent être vus et après le 10 jour d'août 1894, au bureau de l'ingénieur en chef des travaux de fer et canaux, à Ottawa, ou au bureau de l'ingénieur surintendant à Montréal, où des plans de soumissions peuvent être obtenus. Dans le cas de soumission, les noms des associés doivent être inscrits au bas de la soumission, et le titre de l'occupation et le lieu de résidence de chacun des membres de la soumission, et, de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de \$5,000 doit accompagner la soumission. Ce chèque sera déposé en garantie de la soumission. Les soumissions de fer et canaux, et sera forcé à l'acceptation de la soumission. Le chèque sera retourné à l'auteur au prix et aux conditions mentionnées dans la soumission. Le chèque sera retourné à l'auteur au prix et aux conditions mentionnées dans la soumission. Le département ne s'engage pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, J. H. BALDERSON

Dr G. E. MARTINEAU 155, RUE DESPOSSÉS, ST-ROCH

Ne Vous fâchez pas contre la cuisinière si la pâtisserie n'est pas exactement à votre goût; ne vous En Prenez Pas non plus à votre femme, ce n'est pas peut-être sa faute, non plus. Cela peut provenir d'insouciance dont elle se sert. Le saindoux est indigeste, vous le savez bien. Mais si vous voulez que Votre Pâtisserie, vos gâteaux, vos tartes, vos petits pains et votre pain soient toujours agréables au goût et parfaitement digestibles, achetez la nouvelle graisse de cuisine La "Cottolene" et vous rendrez heureuse votre Femme En vente, chez tous les épiceries, en saux de 3 et 5 livres. Fabriquée seulement par The N. K. Fairbank Company, Rues Wellington et Anne, Montréal.

Aide La Digestion Et Purifie L'Haleine ADAMS' TUTTI FRUTTI

Dr G. E. MARTINEAU 155, RUE DESPOSSÉS, ST-ROCH

Dr COOTE, Opticien, etc. 73, rue St-Joseph

Vertical text on the right edge of the page, likely containing additional advertisements or notices.

ANNONCES NOUVELLES

Congrégation de Notre-Dame, St-Roch. Société St-Jean-Baptiste. Antoine Drolet. Ecuyer par Jacques & Cie.

HUGH ANNANDALE

V. le Gouvernement Américain Le cas de fausse arrestation Nouveaux développements Intervention du consul américain

RUDE ET TRISTE TACHE

C'est une rude et triste tâche que de signaler à public toute les vicieuses et tous les mensonges dont se rend coupable l'Électeur, mais nous avons fait la promesse de nous ne faillirons pas.

Nous ne pouvons lui permettre de torturer nos écrits et ceux de quelques autres de nos confrères, pour servir ses petites rancunes et de mesquins intérêts de parti.

Il plaît à l'Électeur de faire sa cour à M. le curé de St-Roch, en mentant sur notre compte et en nous faisant dire toute autre chose que ce que nous avons dit.

Nous n'avons jamais dit, nous n'avons jamais pensé que M. le curé de St-Roch avait l'intention de tromper qui que ce soit et l'Électeur le sait aussi bien que nous.

Seulement, il veut rester fidèle à la maxime de ce vieux philosophe libéral, Voltaire : Mentez, il en restera toujours quelque chose.

LA SESSION La nouvelle annoncée par un journal, à l'effet que la session doit s'ouvrir dans les premiers jours d'octobre est controuvée.

ENCORE DE LA CONTREBANDE Une grande cargaison débarquée à Gaspé Les douaniers aux abois

Depuis quelques semaines, les contrebandiers font des progrès; mais ce n'est évidemment qu'un truc pour surprendre mieux les douaniers qui semblaient être en vacances.

MORT D'UN CONFRERE Nous regrettons vivement d'apprendre la mort de notre confrère, M. J. Elzéar Bédard, membre de l'Association de la presse de la province de Québec.

LE COMMERCE Entre l'Angleterre et ses colonies Londres, 22.—A la chambre des Communes, hier, M. Charles E. H. Vincent, a demandé au gouvernement si les officiers de la Couronne avaient été consultés sur la question de savoir si les traités de la Grande-Bretagne avec l'Allemagne et la Belgique empêchent les relations d'un trafic préférentiel entre l'Angleterre et ses colonies.

PETITES NOTES La petite vérole continue d'exercer de grands ravages à Newark. La mortalité augmente.

LA MORT DE JULES MONTAGNON Opinion du maître Nous avons causé ce matin avec Son Honneur le maire Parent au sujet de la mort de Jules Montagnon, entrepreneur de la corporation, arrivée en France sous les circonstances que l'on connaît.

Aux personnes de la campagne Pour avoir les vraies lunettes Peblès et Courcier de Roche il faut s'adresser à M. J. E. Gagnon, qui en fait une spécialité et ajuste à toutes les vues les plus difficiles.

On mande de Washington que d'après la décision du tribunal d'arbitrage, les États-Unis paieront \$600,000 ou \$600,000 pour les saisies illégales de bateaux pécheurs pratiquées dans la mer de Behring par leurs autres douaniers pendant les années de 1886 à 1890.

LES MINISTRES FEDERAUX Retour du premier ministre à Ottawa On s'attend à d'importantes nouvelles politiques

Ottawa, 22.—Sir John Thompson est arrivé en cette ville hier, accompagné de son secrétaire privé, M. Douglas Stewart. Il est très probable que le premier ministre retournera à Muskoka aussitôt que seront réglées certaines affaires qui sont en ce moment sous la considération du conseil des ministres.

Il y a eu séance du cabinet dans l'après-midi. Les ministres qui y assistaient sont Sir John Thompson, Hon. Mackenzie Bowell, Hon. John Costigan, Hon. John A. Macgill, Hon. A. D. Dufferin, Hon. C. Patterson, Hon. J. R. Angers et l'Hon. John Carling.

Sir Chs H. Tupper est attendu aujourd'hui de Washington. L'hon. Geo. Foster est dans les provinces maritimes et l'hon. T. M. Daly est au Manitoba, Sir Frank Smith est à Toronto. On sait que Sir A. P. Caron et l'hon. W. Ives sont en Europe.

Une dépêche au Star dit qu'il y a toute sorte de rumeurs dans la capitale fédérale au sujet de cette réunion des ministres, et qu'on s'attend à d'importantes nouvelles politiques d'ici à la fin de la semaine.

Conseil Central des Métiers et du Travail La Fête du Travail—Généreuses souscriptions

Le Conseil Central a tenu sa séance bi-mensuelle, hier soir, à la salle de l'Edifice. Presque tous les délégués étaient présents. Il y avait aussi quelques visiteurs.

Le procès-verbal de la dernière séance bi-mensuelle et celui de la séance spéciale sont lus et adoptés.

Le rapport du comité des voies et moyens. Le comité informe le Conseil Central qu'il a ordonné l'impression de 5,000 billets d'admission générale sur le terrain de Q. A. A., le jour de la Fête du Travail, 1,200 billets d'admission à la grande estrade et 1,034 billets pour les sièges réservés.

ENCORE DE LA CONTREBANDE Une grande cargaison débarquée à Gaspé Les douaniers aux abois

Depuis quelques semaines, les contrebandiers font des progrès; mais ce n'est évidemment qu'un truc pour surprendre mieux les douaniers qui semblaient être en vacances.

LE COMMERCE Entre l'Angleterre et ses colonies Londres, 22.—A la chambre des Communes, hier, M. Charles E. H. Vincent, a demandé au gouvernement si les officiers de la Couronne avaient été consultés sur la question de savoir si les traités de la Grande-Bretagne avec l'Allemagne et la Belgique empêchent les relations d'un trafic préférentiel entre l'Angleterre et ses colonies.

PETITES NOTES La petite vérole continue d'exercer de grands ravages à Newark. La mortalité augmente.

LA MORT DE JULES MONTAGNON Opinion du maître Nous avons causé ce matin avec Son Honneur le maire Parent au sujet de la mort de Jules Montagnon, entrepreneur de la corporation, arrivée en France sous les circonstances que l'on connaît.

Aux personnes de la campagne Pour avoir les vraies lunettes Peblès et Courcier de Roche il faut s'adresser à M. J. E. Gagnon, qui en fait une spécialité et ajuste à toutes les vues les plus difficiles.

On mande de Washington que d'après la décision du tribunal d'arbitrage, les États-Unis paieront \$600,000 ou \$600,000 pour les saisies illégales de bateaux pécheurs pratiquées dans la mer de Behring par leurs autres douaniers pendant les années de 1886 à 1890.

CURIEUX CAS DE CATALEPSIE

Une dame de cette ville dort depuis vendredi Ses jours en danger Une famille de cette ville est plongée depuis quelques jours dans les plus vives inquiétudes, c'est celle de M. Brosnan, employé au département des Ponts.

Le Révérend M. Rondat, dominicain, en est le prédicateur. Le neuvième pèlerinage du diocèse de Sherbrooke, sous le patronage de Mgr LaRoche, aura lieu à la Bonne Sainte-Anne, le 28 du courant.

Le pèlerinage de 400 personnes de Champlain, est allé à la Bonne Sainte-Anne, hier. Le pèlerinage annuel à la Bonne Sainte-Anne de catholiques de Detroit, Mich., sous la direction du Père Van Antwerp, qui quitte Detroit hier à bord du steamer Lora. Les pèlerins sont au nombre de 400.

BIEN PUNI Un marin du "Blake" mis à sa place Tout un soir, hier soir, sur la rue Sous-le-fort, causée par une fraque d'un des marins du Blake. Voici les faits: Avant-hier, un marin de la frigate alla s'installer dans la cour de M. J. Morin, ferblantier de la rue Sous-le-fort; le propriétaire de céans donna avec assez de vivacité le dit intrus.

Chronique locale Personnel Son Honneur le maire Parent est de retour au matin de son voyage à la plénière devant le juge Auteuil, dans une cause de Revenu. Jugement sera rendu samedi.

L'Exposition Pendant l'exposition, un grand manufacturier de Toronto aura sur le terrain un magasin de nouveautés, sans vouloir faire de la concurrence à son collègue; cependant, un autre fois, lorsqu'il sera sur la brèche, en quête de nouvelles et qu'il lui faudra se creuser le cerveau pour pondre un canard, il devrait voir à ce que ses nouvelles ne soient pas injurieuses et aient au moins le mérite d'être spirituelles.

Excursion de Québec à Portland Le chemin de fer Québec Central aura son excursion annuelle à Portland, le 22 et le 23 août, et le retour pourra se faire jusqu'au 3 septembre inclusivement, au prix de \$6.00 aller et retour. Les billets seront bons pour passer via Sherbrooke et Boston & Maine R.R., ou via Dudsonwell Junction et Maine Central R.R., en passant à travers les montagnes blanches de l'état du New-Hampshire.

DECES Bédard.—Hier soir, en cette ville, est décédé M. Elzéar Bédard, âgé de 57 ans, ancien correspondant du COURIER DU CANADA, à l'âge de 47 ans. Il laisse pour héritiers sa femme et une jeune fille inconnue.

SAISON 1894-1895 Académie de Musique Commencement LUNDI 27 AOUT Pour trois soirs seulement, LA TROUPE ORIENTALE DES Japonais de Fukino

OUVERTURE DE CLASSE M. J. E. Gagnon, professeur de musique, ouvre sa classe particulière de piano, le 27 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

SAISON 1894-1895 Académie de Musique Commencement LUNDI 27 AOUT Pour trois soirs seulement, LA TROUPE ORIENTALE DES Japonais de Fukino

OUVERTURE DE CLASSE M. J. E. Gagnon, professeur de musique, ouvre sa classe particulière de piano, le 27 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

SAISON 1894-1895 Académie de Musique Commencement LUNDI 27 AOUT Pour trois soirs seulement, LA TROUPE ORIENTALE DES Japonais de Fukino

OUVERTURE DE CLASSE M. J. E. Gagnon, professeur de musique, ouvre sa classe particulière de piano, le 27 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

SAISON 1894-1895 Académie de Musique Commencement LUNDI 27 AOUT Pour trois soirs seulement, LA TROUPE ORIENTALE DES Japonais de Fukino

OUVERTURE DE CLASSE M. J. E. Gagnon, professeur de musique, ouvre sa classe particulière de piano, le 27 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

SAISON 1894-1895 Académie de Musique Commencement LUNDI 27 AOUT Pour trois soirs seulement, LA TROUPE ORIENTALE DES Japonais de Fukino

OUVERTURE DE CLASSE M. J. E. Gagnon, professeur de musique, ouvre sa classe particulière de piano, le 27 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

VENTE A L'ENCAN

Par A. J. MAXHAM & CIE VENTE A L'ENCAN DE LA GOLETTTE STEAD. FABR. de 37 tonnes, pour infraction aux Lois du Revenu.

VENTE A L'ENCAN Par A. J. MAXHAM & CIE. VENTE A L'ENCAN DE LA GOLETTTE STEAD. FABR. de 37 tonnes, pour infraction aux Lois du Revenu.

VENTE A L'ENCAN Par JACQUES & CIE. VENTE A L'ENCAN DE MEUBLES DE MENAGE, LINGERIE

VENTE A L'ENCAN Par JACQUES & CIE. VENTE A L'ENCAN DE MEUBLES DE MENAGE, LINGERIE

DEMANDES IMMEDIATEMENT ON A BESOIN DE DRILLEURS, \$125 par jour. Aussi, des journaliers à \$10.

ON DEMANDE DES OPERATEURS ON DEMANDE DES OPERATEURS ON DEMANDE DES OPERATEURS

INSTITUTEUR UNE JEUNE FILLE ayant reçu son diplôme modèle pour l'anglais et l'histoire, désire enseigner à domicile.

CONGREGATION DE NOTRE-DAME ST-ROCH L'OUVERTURE DES CLASSES AU CONVENT

LECONS DE PIANO. Mlle BELLEAU enseigne le piano, le 22 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

LECONS DE PIANO. Mlle BELLEAU enseigne le piano, le 22 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

CLASSE PRIVEE MADAME ST-LAURENT ouvre le 3 septembre sa classe privée, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

SUCCESSION PIERRE LAQUEUX ST-ROUALD TOUS ceux qui ont en leur possession des titres de la succession de M. Pierre Laqueux, sont priés de se rendre au bureau de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean, le 22 août, à 8 heures.

SAFETY A VENDRE Un safety en caoutchouc, en bon état, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

UNION MUTUELLE DES OCHERS DE PLACE LES MEMBRES de cette Union sont informés que le 22 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

SAISON 1894-1895 Académie de Musique Commencement LUNDI 27 AOUT Pour trois soirs seulement, LA TROUPE ORIENTALE DES Japonais de Fukino

OUVERTURE DE CLASSE M. J. E. Gagnon, professeur de musique, ouvre sa classe particulière de piano, le 27 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

SAISON 1894-1895 Académie de Musique Commencement LUNDI 27 AOUT Pour trois soirs seulement, LA TROUPE ORIENTALE DES Japonais de Fukino

OUVERTURE DE CLASSE M. J. E. Gagnon, professeur de musique, ouvre sa classe particulière de piano, le 27 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

VENTE A L'ENCAN

Par A. J. MAXHAM & CIE VENTE A L'ENCAN DE LA GOLETTTE STEAD. FABR. de 37 tonnes, pour infraction aux Lois du Revenu.

VENTE A L'ENCAN Par A. J. MAXHAM & CIE. VENTE A L'ENCAN DE LA GOLETTTE STEAD. FABR. de 37 tonnes, pour infraction aux Lois du Revenu.

VENTE A L'ENCAN Par JACQUES & CIE. VENTE A L'ENCAN DE MEUBLES DE MENAGE, LINGERIE

VENTE A L'ENCAN Par JACQUES & CIE. VENTE A L'ENCAN DE MEUBLES DE MENAGE, LINGERIE

DEMANDES IMMEDIATEMENT ON A BESOIN DE DRILLEURS, \$125 par jour. Aussi, des journaliers à \$10.

ON DEMANDE DES OPERATEURS ON DEMANDE DES OPERATEURS ON DEMANDE DES OPERATEURS

INSTITUTEUR UNE JEUNE FILLE ayant reçu son diplôme modèle pour l'anglais et l'histoire, désire enseigner à domicile.

CONGREGATION DE NOTRE-DAME ST-ROCH L'OUVERTURE DES CLASSES AU CONVENT

LECONS DE PIANO. Mlle BELLEAU enseigne le piano, le 22 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

LECONS DE PIANO. Mlle BELLEAU enseigne le piano, le 22 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

CLASSE PRIVEE MADAME ST-LAURENT ouvre le 3 septembre sa classe privée, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

SUCCESSION PIERRE LAQUEUX ST-ROUALD TOUS ceux qui ont en leur possession des titres de la succession de M. Pierre Laqueux, sont priés de se rendre au bureau de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean, le 22 août, à 8 heures.

SAFETY A VENDRE Un safety en caoutchouc, en bon état, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

UNION MUTUELLE DES OCHERS DE PLACE LES MEMBRES de cette Union sont informés que le 22 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

SAISON 1894-1895 Académie de Musique Commencement LUNDI 27 AOUT Pour trois soirs seulement, LA TROUPE ORIENTALE DES Japonais de Fukino

OUVERTURE DE CLASSE M. J. E. Gagnon, professeur de musique, ouvre sa classe particulière de piano, le 27 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

SAISON 1894-1895 Académie de Musique Commencement LUNDI 27 AOUT Pour trois soirs seulement, LA TROUPE ORIENTALE DES Japonais de Fukino

OUVERTURE DE CLASSE M. J. E. Gagnon, professeur de musique, ouvre sa classe particulière de piano, le 27 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

VENTE A L'ENCAN

Par A. J. MAXHAM & CIE VENTE A L'ENCAN DE LA GOLETTTE STEAD. FABR. de 37 tonnes, pour infraction aux Lois du Revenu.

VENTE A L'ENCAN Par A. J. MAXHAM & CIE. VENTE A L'ENCAN DE LA GOLETTTE STEAD. FABR. de 37 tonnes, pour infraction aux Lois du Revenu.

VENTE A L'ENCAN Par JACQUES & CIE. VENTE A L'ENCAN DE MEUBLES DE MENAGE, LINGERIE

VENTE A L'ENCAN Par JACQUES & CIE. VENTE A L'ENCAN DE MEUBLES DE MENAGE, LINGERIE

DEMANDES IMMEDIATEMENT ON A BESOIN DE DRILLEURS, \$125 par jour. Aussi, des journaliers à \$10.

ON DEMANDE DES OPERATEURS ON DEMANDE DES OPERATEURS ON DEMANDE DES OPERATEURS

INSTITUTEUR UNE JEUNE FILLE ayant reçu son diplôme modèle pour l'anglais et l'histoire, désire enseigner à domicile.

CONGREGATION DE NOTRE-DAME ST-ROCH L'OUVERTURE DES CLASSES AU CONVENT

LECONS DE PIANO. Mlle BELLEAU enseigne le piano, le 22 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

LECONS DE PIANO. Mlle BELLEAU enseigne le piano, le 22 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

CLASSE PRIVEE MADAME ST-LAURENT ouvre le 3 septembre sa classe privée, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

SUCCESSION PIERRE LAQUEUX ST-ROUALD TOUS ceux qui ont en leur possession des titres de la succession de M. Pierre Laqueux, sont priés de se rendre au bureau de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean, le 22 août, à 8 heures.

SAFETY A VENDRE Un safety en caoutchouc, en bon état, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

UNION MUTUELLE DES OCHERS DE PLACE LES MEMBRES de cette Union sont informés que le 22 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

SAISON 1894-1895 Académie de Musique Commencement LUNDI 27 AOUT Pour trois soirs seulement, LA TROUPE ORIENTALE DES Japonais de Fukino

OUVERTURE DE CLASSE M. J. E. Gagnon, professeur de musique, ouvre sa classe particulière de piano, le 27 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

SAISON 1894-1895 Académie de Musique Commencement LUNDI 27 AOUT Pour trois soirs seulement, LA TROUPE ORIENTALE DES Japonais de Fukino

OUVERTURE DE CLASSE M. J. E. Gagnon, professeur de musique, ouvre sa classe particulière de piano, le 27 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

Henry A. Bedard

Comptable et Liquidateur S'occupe d'audition de comptes, de revision de livres et prépare des feuilles de balance.

BUREAU 125, RUE ST-PIERRE QUÉBEC

Joute de Crosse ENTRE LES CLUBS EMMETT et LA FEUILLE D'ERABLE ET COURSES Sur le Terrain du Q. A. A.

Le 23 Aout, à 1 Hr. P. M. Au profit de la St-Vincent de Paul, conférence N.-D. de la Garde.

LE PUBLIC en général est prié de vouloir bien assister à cette œuvre de charité en assistant à l'audition de comptes, de revision de livres et prépare des feuilles de balance.

PROGRAMME Course de deux mille — aller prix, une canne; 20 prix, une pipe en 10; 30 prix, une boîte de tabac.

EXCURSION AU LAC-AU-SABLE Par la SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE ST-SAUVER, QUÉBEC. Samedi, le 25 Aout

Le sociét St-Jean-Baptiste invite tous les citoyens de Québec à prendre part à cette magnifique excursion au lac-au-sable, le 25 août, à 8 heures.

SAISON 1894-1895 Académie de Musique Commencement LUNDI 27 AOUT Pour trois soirs seulement, LA TROUPE ORIENTALE DES Japonais de Fukino

OUVERTURE DE CLASSE M. J. E. Gagnon, professeur de musique, ouvre sa classe particulière de piano, le 27 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

SAISON 1894-1895 Académie de Musique Commencement LUNDI 27 AOUT Pour trois soirs seulement, LA TROUPE ORIENTALE DES Japonais de Fukino

OUVERTURE DE CLASSE M. J. E. Gagnon, professeur de musique, ouvre sa classe particulière de piano, le 27 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

SAISON 1894-1895 Académie de Musique Commencement LUNDI 27 AOUT Pour trois soirs seulement, LA TROUPE ORIENTALE DES Japonais de Fukino

OUVERTURE DE CLASSE M. J. E. Gagnon, professeur de musique, ouvre sa classe particulière de piano, le 27 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

SAISON 1894-1895 Académie de Musique Commencement LUNDI 27 AOUT Pour trois soirs seulement, LA TROUPE ORIENTALE DES Japonais de Fukino

OUVERTURE DE CLASSE M. J. E. Gagnon, professeur de musique, ouvre sa classe particulière de piano, le 27 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.

SAISON 1894-1895 Académie de Musique Commencement LUNDI 27 AOUT Pour trois soirs seulement, LA TROUPE ORIENTALE DES Japonais de Fukino

OUVERTURE DE CLASSE M. J. E. Gagnon, professeur de musique, ouvre sa classe particulière de piano, le 27 août, à 8 heures, au magasin de nouveautés de M. J. E. Gagnon, 22, rue St-Jean.